

Isabelle PLOTON

Association des Amis de l'Histoire de Sainte Geneviève des Bois et ses Environs

PROJET POUR LA SAUVEGARDE D'ANCIENNES
TOMBES REMARQUABLES
CIMETIERE DE LIERS A SAINTE GENEVIEVE DES
BOIS (ESSONNE)



Le cimetière de Liers à Sainte Geneviève des Bois dans l'Essonne est principalement connu pour ses tombes orthodoxes, mais sa partie la plus ancienne comporte également quelques tombes remarquables.

A la suite de la destruction de l'ancienne église Sainte Geneviève, endommagée par la foudre en 1872, les tombes qui l'entouraient ont été déplacées vers le nouveau cimetière, sur un terrain donné à la commune en 1877 par Mr Etienne Saintin, conseiller d'arrondissement.



Certaines de ces tombes n'ont jamais été relevées depuis, et si la plupart, faute d'entretien, ne sont plus que ruines, quelques-unes présentent encore un intérêt patrimonial.

C'est notamment le cas de deux tombes doubles à l'architecture originale.

TOMBES RABOURDIN-MARCILLE:



Ces deux tombes présentent chacune une stèle sculptée comportant une épitaphe sur pierre incrustée, avec 2 parements de même pierre. Les tombes elles-mêmes, de simples dalles, sont entourées chacune d'une clôture métallique sur deux côtés, celui de devant orné de motifs. Une guirlande de feuilles de lierre orne le haut des stèles, deux lanternons en surmontent les coins et leur sommet, malheureusement endommagé, est muni d'un socle qui supportait très probablement à l'origine une croix ou un autre ornement.

La tombe de gauche est celle de Madame Marie Françoise Félicité Rabourdin, épouse Marcille, décédée en 1845 à Sainte Geneviève des Bois au hameau de Liers.





Epitaphe :
*Ici repose le corps de Marie Françoise Félicité Rabourdin, femme Marcille,
Décédée le 20 Janvier 1845 âgée de 74 ans
Bonne mère, elle fut regrettée de toute sa famille
De profundis*

La tombe de droite est celle de son neveu, Monsieur Henri Stanislas Rabourdin, décédé en 1842 à Sainte Geneviève des Bois au hameau de Liers .





Epitaphe :
*Ici repose Henri Stanislas Rabourdin
Décédé le 26 Avril 1842 à l'âge de 40 ans
Priez Dieu pour le repos de son âme*

Familles Rabourdin et Marcille:

La famille Rabourdin, originaire du Loiret, s'installe également dans l'Eure-et-Loir et l'Essonne dès le début du 17^{ème} siècle (présence attestée dès 1610 à Angerville), et ses différentes branches vont et viennent entre ces départements* tout au long des 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

Ces cultivateurs aisés, laboureurs ou fermiers, exercent également très souvent des charges de receveurs de différentes terres et seigneuries. L'un d'eux est même procureur fiscal. Ils savent donc lire, écrire et signer leur nom, à une époque où la plupart des cultivateurs sont illettrés. Il est à noter qu'au moins certaines des femmes de cette famille signent également leur nom. Plusieurs Rabourdin et alliés exerceront des fonctions municipales au 19^{ème} siècle.

La famille Marcille est quant à elle originaire de l'Eure-et-Loir, mais s'implante en Essonne dès la moitié du 17^{ème} siècle.

Les Marcille exercent depuis le 17^{ème} siècle la double profession de laboureur et fabricant/marchand de bas. Cette dernière profession est alors très réglementée et se transmet de père en fils. Dans cette famille, hommes et femmes savent également signer. Un Marcille sera député de sa paroisse aux Etats Généraux de 1789. De nombreux autres et alliés seront maires, notamment dans l'Essonne, au 19^{ème} siècle.

* *La localisation des communes citées se réfère aux départements actuels.*

Nicolas Rabourdin:

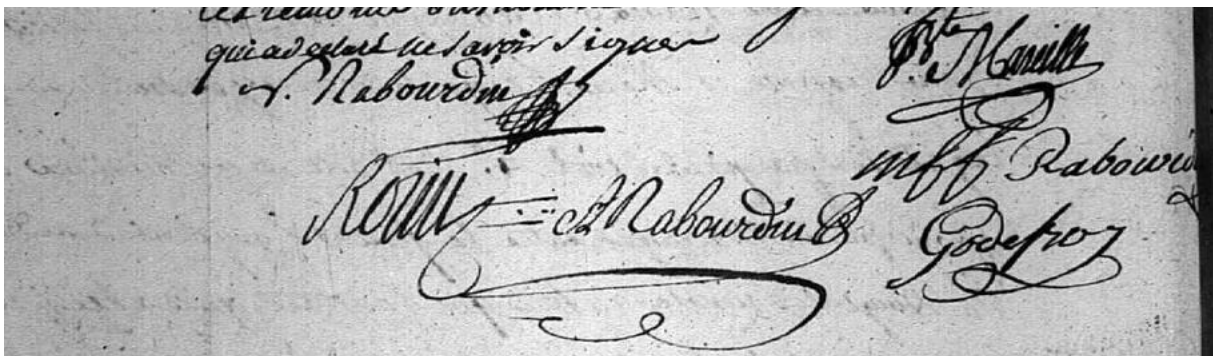
Né en 1738 à Fleury (actuellement Fleury Mérogis), Essonne, où son père est fermier et receveur des Terres & Seigneurie de Fleury, il se marie en 1770 avec Catherine Félicité Amy à Gouillons, dans l'Eure-et-Loir, où il est receveur des Terres & Seigneurie de ce village, puis devient fermier des Terres de Saint Fargeau (actuellement Saint-Fargeau Ponthierry) en Seine-et-Marne. Il revient vivre dans l'Essonne à Orsay, au Vivier, où il décède en 1806.

Les tombes décrites ci-dessus sont celles de sa fille Françoise Félicité Rabourdin, aînée de ses 11 enfants, et de l'un de ses petits-fils, Henri Stanislas Rabourdin.

Françoise Félicité Rabourdin:

Marie Françoise Félicité Rabourdin, parfois prénommée Françoise Félicité dans les actes, est née le 23 Février 1771 à Gouillons dans l'Eure-et-Loir. Elle y est baptisée 2 jours plus tard, son grand-père maternel Sébastien Amy étant son parrain et sa tante Marie-Françoise Rabourdin, venue de Fleury pour ce baptême, sa marraine.

Elle épouse à 28 ans Jean-Baptiste Marcille, le 10 Pluviôse an VIII (30 Janvier 1800) à Boissise-la-Bertrand en Seine-et-Marne. Elle demeure alors à Saint-Fargeau. Lui est né à Monnerville, dans l'Essonne, le 8 Mars 1771, mais vit au moment de son mariage à Oysonville dans l'Eure-et-Loir, où il poursuit la tradition familiale en exerçant le double métier de cultivateur et fabricant de bas, et où le jeune couple va s'installer. Deux amis du marié sont ses témoins, ceux de la mariée sont son père Nicolas Rabourdin et son frère Antoine Florentin Rabourdin, tous deux alors domiciliés dans l'Essonne.

A photograph of a document showing several handwritten signatures in cursive ink. The signatures are arranged in two columns. The left column contains the signature of the groom, Jean-Baptiste Marcille, and the signature of the bride, Marie Françoise Félicité Rabourdin. The right column contains the signatures of the witnesses: Nicolas Rabourdin and Antoine Florentin Rabourdin. There is also a signature of the officiant, likely a priest, at the top right.

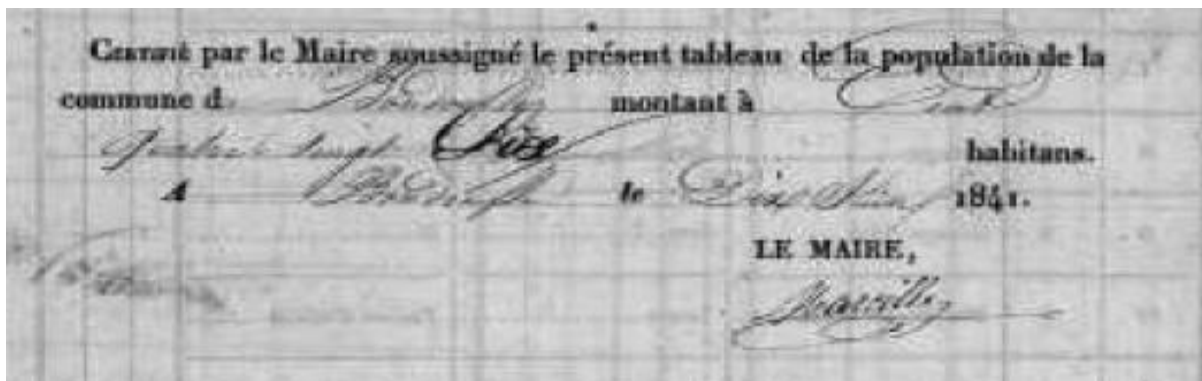
Signature des mariés et de leurs témoins.

Le couple a deux enfants, Jean Baptiste, né le 24 Prairial an X (13 Juin 1802) à Oysonville et Michel Antoine, né le 4 Brumaire an XII (27 Octobre 1803) dans la même commune. La famille part ensuite s'établir à Doinvilliers, lieu-dit de la commune de Chevreuse (Yvelines). Jean-Baptiste Marcille meurt le 10 Mars 1816 à Marolles-en-Hurepoix, noyé avec son cheval dans un saute loup* du Parc du château de Marolles (voir acte en annexe).

Sa veuve survivra à son mari pendant presque 30 ans. Elle s'installera dans l'Essonne, d'abord à Bondoufle (présence attestée en 1829 et 1832) puis au hameau de Liers à Sainte Geneviève des Bois à la fin de sa vie, vivant de ses rentes, et décèdera le 20 Janvier 1845 chez Madame Rabourdin, sa nièce, fermière. Son décès est déclaré par son fils Michel Antoine Marcille, cultivateur et fermier à Bondoufle, et François Pascal Désiré Martel, instituteur à Sainte Geneviève des Bois (voir acte en Annexe).

Les fils du couple se sont tous les deux mariés et laissent une nombreuse descendance.

Michel Antoine Marcille, le fils cadet, devient maire de Bondoufle en 1838 et garde cette fonction jusqu'en 1848.



* *Saute loup*, aussi appelé *saut de loup* : il s'agit d'un fossé creusé au bout d'une allée à l'extrémité d'un parc pour en défendre l'entrée sans boucher la vue.

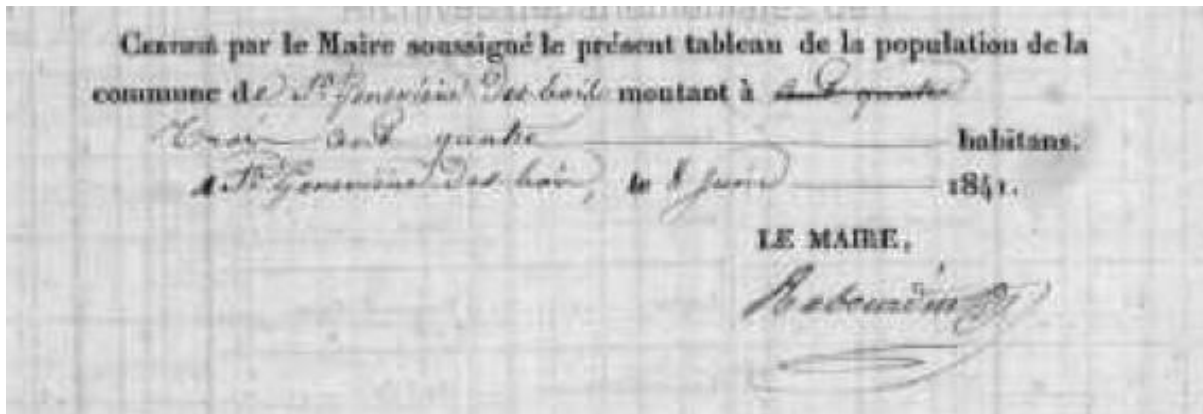
Henry Stanislas Rabourdin:

Né le 3 Germinal anX (24 Mars 1802) à Saint-Fargeau en Seine-et-Marne, il est l'un des fils de Jean Félix Stanislas Rabourdin, frère de Françoise Félicité Rabourdin, et de Joséphine Victoire Laroche.

Il se marie le 3 Mars 1832 avec Marie Louise Laforge, sa lointaine cousine. Cultivateur à Sainte Geneviève des Bois, il vit au hameau de Liers (acte de mariage en 1832; recensements de 1836 et 1841) et décède dans ce hameau le 26 Avril 1842. Son décès est déclaré par Nicolas Auchène, cultivateur, et François Pascal Désiré Martel instituteur à Sainte Geneviève des Bois (voir acte en annexe). Sa veuve lui survivra 58 ans, mais quittera rapidement la commune.

On ne trouve pas trace de la naissance d'enfants de ce couple ni à Sainte Geneviève des Bois, où il résidait, ni à Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne) où demeuraient les parents de Marie Louise Laforge.

Henry (parfois orthographié Henri) Stanislas Rabourdin est devenu maire de Sainte Geneviève des Bois en Juillet 1839, jusqu'à son décès (le dernier acte d'état civil encore signé de sa main date du 18 avril 1842). Il est par ailleurs mentionné comme cultivateur et maire de la commune dans le recensement de 1841.



TOMBES JOSSE-LONDAULT:



Cette tombe double comporte deux stèles jumelles en forme de pyramide tronquée qui à l'origine portaient toutes deux une épitaphe gravée sur une plaque vissée dans la stèle. Une seule clôture entoure les deux tombes, qui ne semblent pas recouvertes d'une pierre tombale, à moins que cette dernière ne soit enfouie sous la terre

accumulée au fil des ans. On ne peut exclure que le haut des stèles ait comporté à l'origine un ornement ou une croix.

La tombe de gauche est celle de Madame Marie Angélique Josse, décédée en 1836 à Sainte Geneviève des Bois.



Épitaphe :

M.A. Josse Veuve Londault

Née le 17 Janvier 1768

Décédée le 5 Septembre 1836

« Elle emporte les regrets de sa famille et de ses amis.

Ils lui ont élevé ce simple monument pour perpétuer le souvenir de ses vertus »

La tombe jumelle a malheureusement perdu sa plaque gravée d'une épitaphe mais elle correspond probablement à celle de son mari, décédé à Sainte Geneviève des Bois le 1^{er} Septembre 1824.

Il est toutefois possible que cette plaque se trouve enfouie dans l'accumulation de terre devant la tombe, et une recherche rapide pourrait porter ses fruits.

Famille Josse:

La famille Josse est comme les familles précédentes ancrée en Essonne, depuis plusieurs siècles. Ses nombreux membres y sont cultivateurs dans différentes communes, mais sans la mobilité dont font preuve les familles Rabourdin et Marcille.

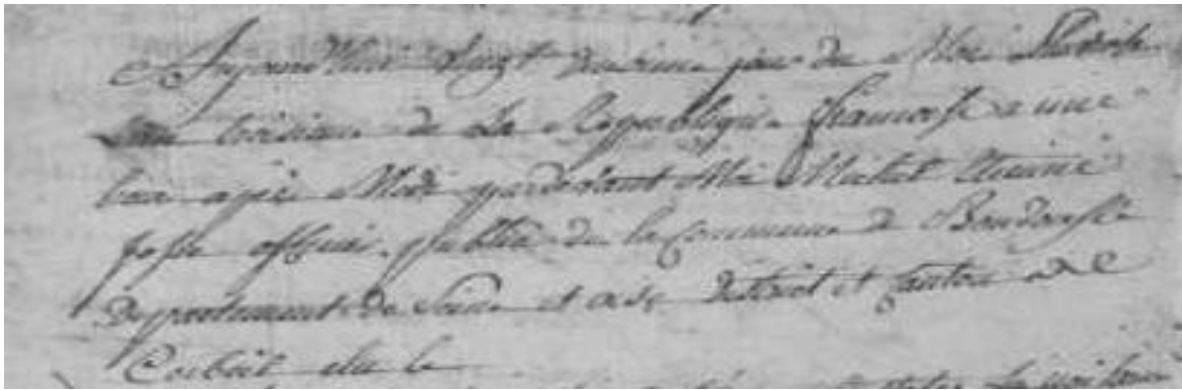
Michel-Etienne Josse:

Michel-Etienne Josse est né en 1725 à Vert-le-Grand . Cultivateur, il se marie le 2 Octobre 1752 à Bondoufle avec Marie Madeleine Chapelle. Le couple s'installe à Bondoufle où naîtront leurs 15 enfants, parmi lesquels Marie-Angélique Josse.

En 1793, il vit toujours à Bondoufle où il est locataire d'un ferme, comme en atteste l'arrêté du 26 Septembre suite aux délibérations du Directoire du Département de Seine-et-Oise durant le mois de vendémiaire an II, « pris au sujet de la demande faite par le citoyen Michel-Etienne Josse, locataire d'une ferme sise à Bondoufle, appartenant à la veuve d'Esclignac, dont deux héritiers sont émigrés, « tendant à être payé d'une somme de 423 l. 11s. 6d. pour secours accordés aux pauvres de cette paroisse d'après les pouvoirs qui lui ont été donnés par les fondés de pouvoir des dits héritiers ».

les chevaux des émigrés ». — Séance du soir à 8 heures et demie. — Arrêté pris au sujet de la demande faite par le citoyen Michel-Etienne Josse, locataire d'une ferme sise à Bondoufle, appartenant à la veuve d'Esclignac, dont deux héritiers sont émigrés, « tendant à être payé d'une somme de 423 l. 11 s. 6 d. pour secours accordés aux pauvres de cette paroisse d'après les pouvoirs qui lui ont été donnés par les fondés de pouvoirs des dits héritiers ».

Après la révolution, il occupe des fonctions d'officier public de la commune de Bondoufle (documenté en 1795).

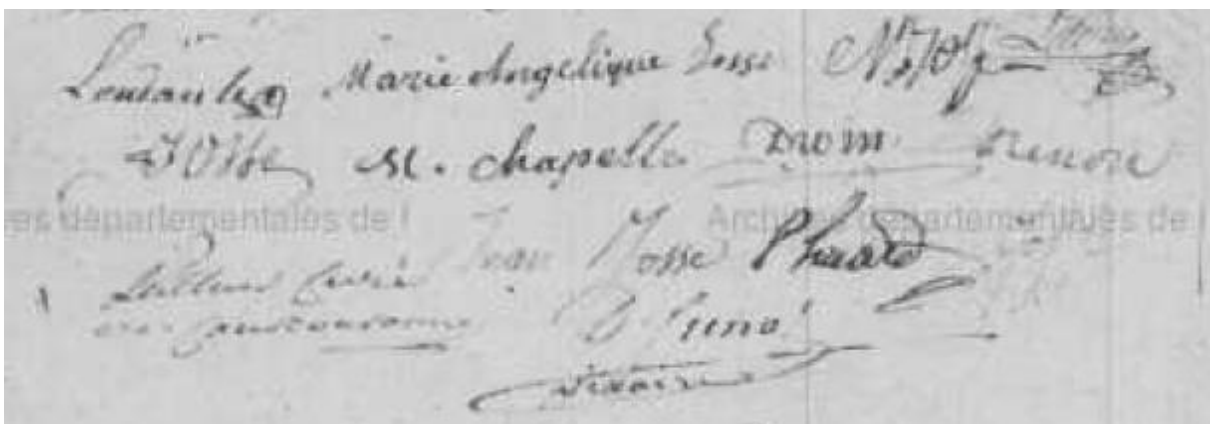


Il meurt à l'âge de 83 ans le 22 Février 1808 à Sainte Geneviève des Bois où il demeurait depuis environ 16 mois.

Marie-Angélique Josse:

Marie-Angélique Josse est née le 16 Janvier 1768 à Bondoufle. Elle est baptisée le 17 sous condition, ayant été ondoyée à la maison par le Sieur Dabancour, chirurgien, « à cause du péril de mort ». Son parrain étant Antoine Huard demeurant à Monthléry et sa marraine Marie Louise Angélique Notta demeurant à Montaubert. Elle a donc survécu malgré ses faibles chances, les enfants en péril de mort à la naissance survivant rarement.

Elle épouse Charles Pierre Londault le 29 Novembre 1788 à Bondoufle. Pour ce faire Charles Pierre Londault, originaire d'une autre paroisse (paroisse Sainte Croix du Mont à Paris), a dû obtenir une dispense de son évêché. Le couple est marié par le prêtre vicaire de la basilique de Longpont en raison de la vacance de la cure de Bondoufle à cette époque. Les mariés ont pour témoins des membres de leurs familles, du côté du marié sa mère, veuve, un oncle maternel et un cousin germain, et du côté de la mariée ses parents et deux de ses frères.



Signature des mariés et de leurs témoins.

Le couple Londault s'installera ensuite à Sainte Geneviève des Bois, où sa présence est attestée dans le recensement de 1817.

Charles Pierre Londault, né le 14 Avril 1760 à Paris, est comme son père maître charcutier à l'époque de son mariage, mais sera plus tard mentionné comme bourgeois (recensement de 1817; acte de décès ainsi que celui de son épouse).

Sa femme est elle-même désignée comme rentière (recensement de 1836) et bourgeoise (acte de décès).

Charles Pierre Londault décède à Sainte Geneviève des Bois le 1^{er} Septembre 1824 (Témoins, son beau-frère Georges Jacques Dangée, bourgeois de Sainte Geneviève des Bois, et Thomas Métais, ami, propriétaire au hameau du Parc Pierre ; voir acte en annexe).

Sa veuve continuera à y habiter (recensement de 1836) jusqu'à son décès le 5 Septembre 1836 (Témoins, son frère Louis Josse, cultivateur à Bondoufle, et Marie Philippe Thion, officier de santé accoucheur, son neveu demeurant à Monthléry; voir acte en annexe).

On ne trouve pas trace de la naissance d'enfants à Bondoufle ou Sainte Geneviève des Bois, mais il est possible que le couple Londault ait vécu un temps à Paris, d'où Charles Pierre Londault était originaire, où il exerçait son métier et où vivait encore sa famille. Les archives de Paris ayant malheureusement brûlé lors de la Commune, ces informations sont peut-être perdues, l'état civil reconstitué comportant des lacunes et ne mentionnant pas toujours les ascendants.

Une des sœurs de Marie Angélique Josse, Marie-Anne, née le 2 Mars 1769 à Bondoufle, mariée à Georges Jacques Dangié ou Dangé (plus tard Danger), vit également à Sainte Geneviève des Bois (recensements de 1817, 1836, 1841, 1846 et 1851) jusqu'à son décès en 1855.

Son frère Jean-Charles Josse, cultivateur, sera adjoint municipal après la révolution (documenté en 1797-1798), et Maire de Bondoufle de 1815 à 1833, année de son décès à 70 ans.



Un autre de ses frères, Louis Toussaint Josse, reprendra le flambeau et deviendra à son tour Maire de Bondoufle de 1833 à 1837, quand Michel Antoine Marcille, le fils cadet de Marie Françoise Félicité Rabourdin, prendra sa place.



Les familles Rabourdin-Marcille et Josse, dont les tombes sont adjacentes dans le cimetière, se connaissaient donc probablement, proches non seulement parce qu'elles vivaient à Sainte Geneviève des Bois et ses environs, mais également par leur statut social, leurs activités agricoles et leurs fonctions municipales, à une époque où leurs villages ne comptaient que quelques centaines d'habitants.

POURQUOI SAUVER CES TOMBES?

S'il n'est ni possible ni souhaitable de se complaire dans le passé, n'en conserver aucune trace est une erreur, et toute destruction est malheureusement irrémédiable.

Aussi quand de rares témoins du passé, comme ces tombes de la première moitié du 19^{ème} siècle longtemps oubliées et récemment retrouvées, sont menacés, il est important de tout mettre en œuvre pour les préserver.

Sainte Geneviève des Bois possède quelques monuments témoins de son passé plus ou moins récent, mais son histoire a également laissé des traces moins visibles, bornes royales, statues, tombes, fermes ou paysages.

A une époque où la pression démographique est telle qu'elle entraîne la destruction irrémédiable de nombreux témoins de son histoire, il est donc primordial de sauvegarder ce qui reste de son passé paysan.

Ces tombes sont celles de familles ancrées dans l'Essonne depuis longtemps et qui, issues du peuple, ont également exercé différentes fonctions administratives sous l'ancien régime, puis municipales après la révolution et au 19^{ème} siècle. Elles ont donc au long des siècles contribué à façonner les paysages et à écrire l'histoire de ce département, et à ce titre également ces tombes méritent d'être conservées.

Ces tombes présentent de plus un intérêt architectural. Il est très rare de trouver de nos jours des tombes si anciennes lorsqu'il ne s'agit pas de familles nobles ou

connues, ce qui rend leur préservation encore plus importante comme témoignage d'une époque révolue.

L'association «Sites et Monuments» (anciennement Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique en France) a d'ailleurs fait de la sauvegarde de ce type de témoignage du passé un de ses combats, et offre des conseils utiles à ce sujet.

De même, l'initiative «Sauvons nos tombes» de la communauté Généanet a reçu un accueil très favorable parmi ses deux millions de membres.

Ainsi la sauvegarde des tombes Rabourdin-Marcille et Josse aurait-elle un écho très favorable parmi cette communauté et donnerait une image très positive de la ville de Sainte Geneviève des Bois auprès de ses nombreux membres. Un article sur le sauvetage de même qu'une discussion sur un forum Généanet pourrait compléter cette initiative.

De plus ne serait-il pas normal de préserver la tombe d'un des premiers maires de Sainte Geneviève des Bois, au même titre que celle d'Hippolyte Cocheris, maire pendant 20 ans et dont la tombe beaucoup plus imposante ne semble pas menacée?

COMMENT SAUVER CES TOMBES?

L'association «Sites et Monuments» (anciennement SPPEF) s'est engagée depuis plus de vingt ans dans la protection du patrimoine funéraire et donne accès sur la page internet de son groupe de travail cimetières, à de nombreux documents (textes législatifs, colloques, guides) au contenu utile dans le contexte d'un tel sauvetage. Elle peut également prodiguer des conseils et aider à trouver des solutions satisfaisant les différentes parties.

S'il n'est pas possible de garder les deux tombes doubles sur site comme un témoignage en l'état de l'art funéraire de la première moitié du 19ème siècle, des solutions alternatives peuvent être envisagées, même si elles sont beaucoup moins satisfaisantes d'un point de vue historique et architectural.

Les stèles peuvent en particulier être conservées le long d'un des murs du cimetière. Il serait également intéressant de conserver le devant du parement en fer forgé des tombes Rabourdin.

La taille et le poids de ces stèles exigeraient bien entendu un mur solide ou son renforcement.

Pourquoi dans ce cas ne pas demander à des élèves d'un lycée professionnel de l'Essonne d'étudier les différentes possibilités permettant d'exposer ces stèles en toute sécurité, et de nous faire des propositions dans le cadre d'un projet collectif? Des solutions innovantes pourraient en émerger, et permettre aux élèves de se confronter à la réalité de leur futur métier.

Le coût d'un tel sauvetage n'a pas encore été évalué mais devrait être modeste pour une commune soucieuse de son patrimoine historique, particulièrement au regard des retombées positives pour son image auprès de la communauté des généalogistes et d'associations de défense du patrimoine. Ces familles ayant également joué un rôle dans d'autres communes du département, et notamment de la communauté d'agglomération, une demande d'aide pourrait peut-être également être effectuée auprès de cette dernière?

De plus, ce financement pourrait également être complété par un appel à des parrainages locaux, telles les entreprises de pompes funèbres.

Un panneau explicatif apposé à côté des stèles pourraient apporter quelques informations complémentaires sur les tombes et leurs occupants, ainsi que le contexte de leur sauvetage.

AUTRES TOMBES ET ORNEMENTS INTERESSANTS:

Il n'est bien sûr pas possible de conserver toutes les tombes anciennes, et certaines sont trop abîmées pour en valoir la peine.

Des solutions alternatives sont cependant possibles pour les conserver en partie.

Ainsi certaines plaques, croix ou ornements en fer forgé ou fonte représentatifs de l'art funéraire de leur époque pourrait également être fixés sur les murs du cimetière.

L'art funéraire, communément appelé «art de cimetière», présente effectivement une variété de style en fonction de l'époque (croix, clôtures, couronnes, etc.) qu'il pourrait être intéressant de mettre en valeur sans que cela n'occupe d'espace.

Là encore, des élèves d'un lycée professionnel de l'Essonne et des étudiants en histoire de l'art pourraient être appelés en renfort pour définir la meilleure manière de préserver et présenter ces quelques ornements.





Par ailleurs quelques pierres tombales, anciennes mais plus quelconques ou abîmées, et ne présentant d'autre intérêt que d'être celles de contemporains des familles Rabourdin, Marcille et Josse (et que l'on retrouve également dans les mêmes recensements de population et dans les registres d'état civil) pourraient pour certaines d'entre elles être simplement photographiées et exposées sur les murs du cimetière. Ceci pourrait être réalisé avec l'aide du club de photographie de Sainte Geneviève des Bois.

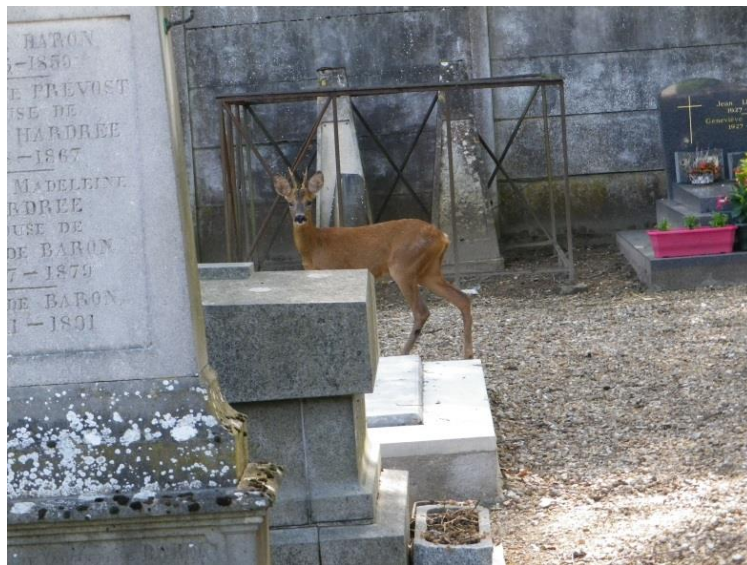
Ainsi par le biais de ces tombes parvenues jusqu'à nous, un hommage pourrait être rendu aux anciens habitants de Sainte Geneviève des Bois et de ses environs, et notamment à un de ses anciens maires, permettant de partager avec la population un pan de l'histoire de la commune dans le respect de la solennité du lieu.

SOURCES:

- Généanet
- Archives Départementales de l'Essonne en Ligne
- Archives Départementales d'Eure-et-Loir en Ligne
- Archives Départementales de l'Seine-et-Marne en Ligne
- Archives Départementales de Paris en Ligne
- Archives personnelles
- Sites & Monuments (SPPEF): groupe de travail cimetières; www.sppef.fr

REMERCIEMENTS:

Merci à Christian SEVESTRE et Marie-Noëlle COUEILLE pour m'avoir autorisée à utiliser les données figurant dans leurs arbres généalogiques postés dans Généanet. Je n'aurais pas pu écrire ce mémoire sans leur aide.



Décès Marie Félicité Françoise Rabourdin

No 3

(23)

Du sixième Janvier mil huit cent quarante cinq
 En l'absence du Sieur, et de la Dame de la Roche
 Françoise Félicité Rabourdin, âgée de
 cinquante quatre ans, née à Gouillon, Département
 d'Ille et Loire, vicariaire épouse à trois
 heures de relevée en la commune de Mouton
 Rabourdin, la mère, première mariée en
 l'absence de son mari, de cette commune, fille de
 l'ancien Nicolas Rabourdin, et de sa femme
 Catherine Félicité de My; femme de Jean Baptiste
 Mouton, les témoins ont été M. M. Mouton
 Michel Antoine, Cultivateur et fermier, âgé de
 quarante six ans, fils de la défunte, demeurant
 à Bénévoise; et Michel Jean Louis Dieris,
 Intendant, âgé de trente quatre ans, demeurant
 en cette commune, ainsi de la Décision laquelle
 est signée avec nous et signée complétée les
 fonctions d'Officier de l'Etat civil, en l'absence
 du Maire, après lecture faite, et le décès constaté
 par nous seul.

Mouton
 D. Mouton Mouton
 (Signature)

Décès de Marie
 Françoise Félicité
 Rabourdin.

François
 Mouton
 (Signature)

Décès Henry Stanislas Rabourdin

N^o 7
Décès de Henry
Stanislas
Rabourdin.

Le vingt sept Avril, mil huit cent quarante cinq
Sept heures du matin;
Acte de décès de Henry Stanislas
Rabourdin, âgé de quarante ans
Agriculteur, né à Saint Jacques
Département de Seine et Oise, Secours, à
sept heures du matin, en la commune de
Saint Genois Des bois, Com
De Paris (cote de la Forge).

Les témoins ont été M. M. & Recteurs, vicaires
Cultivateur, âgé de soixante dix ans, et M. M.
François Robert Dubois, Instituteur, âgé de trente six
ans, tous les deux domiciliés à Saint Genois Des
bois.

Lesquels ont signé avec nous Notaire, faisant
les fonctions d'Officier public de l'Etat Civil en
la commune de Saint Genois Des bois, après lecture
faite et le tout constaté par nous Notaire
M. M. & Notaire

(Signature)

Décès de Charles Pierre Londault

N^o 11.
Légit.
 Charles Pierre
 Londault.

Du premier objet de ma part huit cent vingt quatre, cinq
 heures et demie du matin, a été de Légit de Charles
 Pierre Londault, âgé de soixante quatre ans, bourgeois,
 né à Paris, d'un père à huit heures et demie
 de matin avec son épouse, après un accès de fièvre
 cette dernière demeurant à Marie Angélique
 Les deux ont été à l'âge de soixante quatre ans
 Dangee, bourgeois, âgé de soixante deux ans,
 demeurant au dit de l'opération; et
 l'abbé M. de la Roche, prêtre, âgé de cinquante six ans,
 avec un vicaire, demeurant à Thomas de la Roche, prêtre,
 de cette Communauté.

Lesquels ont été avec moi à l'heure de la messe
 faite et de l'office de la messe par moi et d'office.

Motais Dangee
 M. de la Roche

N^o 12.
Légit.
 Charles Pierre
 Londault.

Décès Marie Angélique Josse

Archives départementales de l'Isère
 N° 16
 De l'école, Acte de décès. De Marie Angélique Josse;
 née le 10 août 1782 à Saint-Jean-le-Vieux, commune de Saint-Jean-le-Vieux, département de l'Isère.
 Elle est décédée le 10 août 1868, à l'âge de 86 ans, à Saint-Jean-le-Vieux, commune de Saint-Jean-le-Vieux, département de l'Isère.

462
 Les déclarations ont été faites par le défunt
 Les témoins ont été M^{rs} M^{rs} Louis
 Josse, Jean de la Chapelle, et M^{rs} Philippe
 M^{rs} officier d'armes, accouché, âgé de quarante
 ans, demeurant à Montalery, section de la
 Chapelle
 Lesquels, après le décès constaté et constaté
 par le défunt, ont signé avec nous, maire officier de
 l'état civil, l'acte ci-dessus.
 Le Maire Josse
 Le Curé M^{rs} Josse

Archives départementales de l'Isère

Frise chronologique

